



Location accès garage comme parking

Par **bristro**, le **08/08/2011** à **10:40**

Bonjour,

Sur mon bail, il est stipulé que je dois régler, en plus du loyer de la maison avec garage, un parking privatif pour près de 50 € par mois. Or, en fait de parking, il s'agit de la place devant le garage. En fait les maisons ont un terrain sur le devant et de la route à la maison, là où est la porte du garage, c'est goudronné et c'est cette partie qu'ils nous font payer, alors que c'est inutilisable par qui que ce soit d'autre, que de toute façon personne d'autre que nous ne pourrait s'y garer (condamnant l'accès au garage).

Ont-ils le droit de nous faire payer l'accès au garage ? Car en fait c'est bien de cela qu'il s'agit.

Merci pour votre réponse

Par **mimi493**, le **08/08/2011** à **14:43**

non, vous louez une place de parking comme indiqué sur le bail